



MAIRIE DE SAINT-ALBAN
LOZÈRE

PLACE DU BREUIL
48120 SAINT-ALBAN SUR LIMAGNOLE

ARRÊTE MUNICIPAL D'OCTROI D'UNE AUTORISATION DE VOIRIE

Le Maire de la Commune de Saint-Alban-sur-Limagnole ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, dans ses articles L. 2211-1, L. 2212-5 et L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la Route, dans ses articles R. 411-21-1 et R. 417-10 10

VU la demande formulée par Monsieur ROUX Michel en date du 17 octobre 2025 dans le cadre de son aménagement de la maison située 41 Grand Rue à Saint-Alban-sur-Limagnole ;

VU que ces travaux nécessitent le stationnement d'un fourgon et d'une camionnette le long de la rue, devant la maison située au 41 Grand Rue à Saint-Alban-sur-Limagnole en date du vendredi 24 octobre et samedi 25 octobre 2025 ;

CONSIDÉRANT qu'il importe de prendre des mesures pour assurer la sécurité publique et réglementer la circulation et le stationnement,

ARRÊTE

Article 1^{er} : En raison des motifs ci-dessus indiqués, **la voie de circulation sera rétrécie à hauteur du 41, Grand Rue à Saint-Alban-sur-Limagnole le vendredi 24 octobre et le samedi 25 octobre 2025.**

Article 2 : Le stationnement sera interdit et réputé gênant sur l'emprise du chantier.

Article 3 : Le trottoir, situé 41, Grand Rue à Saint-Alban-sur-Limagnole, sera inaccessible. Les piétons sont invités à circuler de l'autre côté de la voie.

Article 4 : La signalisation réglementaire au droit du chantier, conforme aux prescriptions particulières sera mise en place par Monsieur ROUX Michel qui sera et demeurera entièrement responsable de tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait du chantier.

Article 5 : Dès l'achèvement des travaux, tous décombres et matériaux devront être enlevés et la voie remise dans son état initial.

Article 6 : La présente autorisation peut être révoquée pour non-respect des conditions imposées.

Fait à Saint-Alban-sur-Limagnole,

Le Maire,

Le mardi 21 octobre 2025.

Monsieur Samuel SOULIER.

Ampliation sera transmise à :

L'intéressé

Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Saint-Alban

Monsieur le Chef du centre des Sapeurs-Pompiers de Saint-Alban.